



**Coalition des Tables régionales d'organismes
communautaires**

Rapport annuel d'activité 2007-2008

Assemblée générale annuelle 2008
Le 9 juin 2008

Liste des acronymes

ADQ	Action démocratique du Québec
Agence	Agence de la santé et des services sociaux
AGA	Assemblée générale annuelle
AGR	Assemblée générale régulière
CA	Conseil d'administration
CDC Laval	Corporation de développement communautaire de Laval
CSS	Coalition solidarité santé
CGR	Conseil de gestion du réseau
CROC-AT	Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
CTROC	Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires
MAC BSL	Mouvement action communautaire Bas-St-Laurent
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OCASSS	Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux
PLQ	Parti libéral du Québec
PQ	Parti québécois
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
QS	Québec solidaire
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
ROC-03	Regroupement des organismes communautaires de la région 03
ROC-Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
ROC-GÎM	Regroupement des organismes communautaires Gaspésie – Îles de la Madeleine
ROCL	Regroupement des organismes communautaires des Laurentides
ROC	Regroupement des organismes communautaires
RQACA	Réseau québécois d'action communautaire autonome
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
SSS	Santé et services sociaux
TROC-02	Table régionale des organismes communautaires du Saguenay – Lac-St-Jean
TROC-CN	Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord
TROC-10	Table régionale des organismes communautaires du Nord du Québec
TROCAO	Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
TROCCA	Table régionale des organismes communautaires de Chaudière – Appalaches
TROC-CQ/M	Table régionale des organismes communautaires du Centre du Québec et de la Mauricie
TROCL	Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière
TROCM	Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie
TROC	Table régionale d'organismes communautaires
TRPOCB	Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, santé et services sociaux

Table des matières

Mission de la CTROC_____	p. 4
Objectifs de la CTROC_____	p. 4
Relations avec les alliés_____	p. 5
Actions de revendication_____	p. 7
Actions politiques_____	p. 7
Actions médiatiques_____	p. 8
Actions de visibilité_____	p. 9
Actions de négociation_____	p. 10
Actions de recherche_____	p. 12
Actions de vie associative_____	p. 12
Finances_____	p. 13
Comités de la CTROC et leurs membres_____	p. 15
Membres de la CTROC_____	p. 19

Mission de la CTROC

La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires est un lieu d'analyse, d'action sociale et politique, notamment en regard de l'organisation liée au réseau public de la santé et des services sociaux et de ses impacts sur la population et les organismes communautaires autonomes. Elle poursuit la mission de regrouper les TROC/ROC du Québec afin de favoriser la collaboration, la concertation et l'échange, ceci dans une optique de soutien au développement des organismes communautaires autonomes. Ses principaux mandats sont de promouvoir un réseau de santé et de services sociaux public, universel, accessible et gratuit, de représenter les membres des 16 régions du Québec auprès de la population et des instances gouvernementales, de soutenir le développement des organismes communautaires autonomes et de faire connaître la nécessité de balises nationales au soutien et à la reconnaissance de tous les organismes communautaires autonomes.

Objectifs de la CTROC

1. développer la solidarité interrégionale et le sentiment d'appartenance ;
2. travailler dans un climat d'ouverture, de respect, de tolérance, de franchise et favoriser l'expression libre de toutes opinions ;
3. obtenir, au niveau provincial, la reconnaissance de la Coalition comme interlocutrice et représentante incontournable des organismes communautaires autonomes intervenant en santé et services sociaux ;
4. Partager une vision commune des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux et se définir comme constituant d'un mouvement social autonome d'intérêt public engagé :
 - 4.1. dans les actions et les luttes quotidiennes contre la pauvreté et l'appauvrissement, la discrimination, l'oppression, et pour la justice sociale et l'égalité, ainsi que pour l'amélioration du tissu social et de la qualité de vie, et ce, dans une optique d'adaptation constante aux besoins pressentis dans la communauté ;
 - 4.2. dans les actions et les luttes sociales et politiques visant la transformation sociale, le développement durable et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes;
 - 4.3. dans la création d'espaces démocratiques (démocratisation de nos lieux d'existence et des lieux de pouvoir) et la revitalisation constante de la société civile;
5. situer les enjeux politiques vers l'atteinte d'une justice sociale, d'une société démocratique, égalitaire et équitable;
6. défendre et promouvoir la reconnaissance et le financement des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux;
7. faire reconnaître l'apport des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population;
8. assurer une présence dans les lieux stratégiques nationaux;
9. défendre les valeurs et les principes fondamentaux sur lesquels est fondé notre système de santé et de services sociaux, à savoir : le caractère public, l'universalité, la gratuité, l'intégralité et l'accessibilité;
10. établir des liens de solidarité et des alliances avec les organisations qui mettent de l'avant des valeurs, des principes et des revendications similaires.

Réseau québécois de l'action communautaire autonome

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), anciennement le Comité aviseur du SACA, a pour mandat de défendre et promouvoir les intérêts des organismes d'action communautaire autonome, d'assurer la représentation des organismes d'action communautaire autonome, d'informer les organismes d'action communautaire autonome sur les questions reliées à l'action communautaire autonome, de sensibiliser la population sur la réalité des organismes d'action communautaire autonome, de favoriser la consultation et la concertation des organismes d'action communautaire autonome sur les questions reliées à l'action communautaire autonome et d'effectuer des travaux de recherche sur l'action communautaire autonome. La CTROC occupe un poste au conseil d'administration du RQ-ACA. Le coordonnateur siège au RQ-ACA, avec l'aide du délégué de l'Outaouais comme substitut.

Le RQ-ACA a eu une année difficile avec le départ du coordonnateur. Dans ce cadre, le représentant de la CTROC s'est assuré que le processus de mise à pied fut transparent et éthiquement correct.

Par ailleurs, le RQ-ACA demanda à ses membres de produire des avis afin de lui fournir les informations nécessaires pour construire ses positions. La CTROC remit deux avis au RQACA, l'un portant sur le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et, l'autre, portant sur les possibles changements à la loi sur les compagnies.

Réseau national de Vigilance

À la suite de l'élection du gouvernement Charest, les forums sociaux régionaux lancèrent un appel à toutes les organisations sociales — syndicales, féministes, communautaires, écologistes, étudiantes, de quartier, de solidarité internationale, etc. — pour qu'elles se joignent au Comité de mobilisation afin de réaliser le plus grand regroupement possible des forces pour lutter contre les politiques néolibérales du gouvernement Charest. C'est Johanne Nasstrom qui a représenté la CTROC au Réseau national de Vigilance. Au cours de l'année dernière, suite à l'absence d'implication des membres, le Réseau national de Vigilance se dissout par lui-même.

Réseau Albert St-Martin

La CTROC est représentée par Maxime Bergeron-Laurencelle, de la région de Laval. Le réseau Albert St-Martin a démarré la formation pilote et tenu la rencontre préalable, ainsi que la 1ère étape de 2 jours. Benoît Larocque du ROC-L et Amélie Bernier (qui est responsable de la mobilisation au centre communautaire Val Martin pour le Forum social de Laval) sont tous deux participants. Le réseau tentera de se doter cette année de mécanismes et d'outils pour assurer une communication régulière auprès de partenaires et autres alliés. La CTROC et ses membres ont trouvé au moins 3 participants sur 8 pour la formation-pilote.

Coalition Solidarité Santé

La CTROC est actuellement représentée par Sébastien Rivard du RIOCM. La Coalition Solidarité Santé (CSS) a vécu une année difficile au niveau de la permanence avec deux changements de coordination.

Sébastien Rivard a siégé au Comité de coordination de la Coalition jusqu'en septembre. Johanne Nasstrom de la TROC-M a alors pris la relève sur ce comité. Sébastien Rivard a aussi annoncé à la CTROC qu'il jouerait davantage un rôle de transmission d'informations à la CTROC car il est avant tout délégué par le RIOCM à la CSS.

Depuis janvier, la CSS est dans une mobilisation intense pour la sauvegarde du système public de santé. Un forum public a été organisé en mars et une grande mobilisation nationale est en cours pour le 3 mai. Dans ce cadre, la CTROC a participé activement à deux manifestations de la CSS.

Par ailleurs, un Comité sur l'informatisation des dossiers santé suit de près le projet pilote de la région de Québec. Le Projet de loi 70, sur la question du consentement à la participation au Dossier électronique et la circulation des informations, menace de nous faire reculer dramatiquement par l'imposition d'un consentement implicite pour toute la population.

Les relations avec la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB).

Au cours de la dernière année, la coordination et les délégués de la CTROC au comité valorisation et consolidation de l'action communautaire du MSSS ont déployé efforts et volonté pour maintenir de bonnes relations avec notre partenaire TRPOCB. Dans ce cadre, plusieurs rencontres préparatoires aux réunions du comité du MSSS se sont déroulées entre les délégués des deux organisations. Par ailleurs, une rencontre de mise en commun et de planification des stratégies eut lieu en hiver. L'exercice, d'un intérêt certain, sera certainement renouvelé dans les prochains mois afin de déployer des stratégies complémentaires d'actions visant le rehaussement financier des organismes communautaires. Finalement, des travaux entre un représentant de la CTROC et la coordination de la TRPOCB furent entrepris sur la question du financement des OCASSS. Ces travaux ont servi de base au travail du comité recherche de la CTROC. Par ailleurs, la CTROC et la TRPOCB ont rédigé conjointement une lettre ouverte dont l'objectif est de défendre les capacités de gestion des groupes communautaires.

Comité sectoriel de la main d'œuvre en économie sociale et action communautaire.

Un simple mot pour informer que la CTROC fut approchée par le CSMO-ESAC pour participer à un comité d'étude sur les conditions de travail dans le milieu communautaire. La CTROC s'est montrée intéressée à la question. Elle devrait participer à une séance de travail pour évaluer l'intérêt pour la CTROC de participer à ces travaux.

Actions de revendication

Au cours de la dernière année, les actions de revendication furent partagées par le conseil d'administration de la CTROC et le comité mobilisation. Le mandat du comité de mobilisation consiste à élaborer un plan de mobilisation permettant de porter nos revendications financières et ce, dans le but d'obtenir une reconnaissance et un financement propres à consolider l'ensemble des organismes communautaires.

L'objectif principal, au cours de la dernière année, fut de présenter nos revendications financières au Ministre de la Santé et des Services Sociaux. Pour y arriver, la CTROC a lancé une campagne de lettres pour faire pression sur le ministre. Quinze TROC/ROC ont envoyé une lettre au ministre Couillard lui demandant une rencontre. Une demande similaire fut réalisée par quelques organismes de base, membres des TROC/ROC. Par contre, il semble que cette action n'ait pas suscité la mobilisation souhaitée. De plus, certaines TROC ont rencontré leur député ou ministre régional afin de porter les revendications de la CTROC. Par contre, cette action mérite d'être continuée, car elle ne s'est pas déployée complètement.

Finalement, notons que la CTROC a participé activement à deux manifestations organisées par la CSS afin d'exiger le maintien d'un système de santé et de services sociaux public, gratuit, accessible et universel. De plus, lors de la rencontre nationale du mois de février 2008, les délégués membres de la CTROC ont manifesté devant l'Assemblée nationale leurs inquiétudes face aux recommandations du rapport Castonguay.

Il faut souligner, avant de continuer, que les actions de revendication se sont aussi déroulées par le biais d'actions médiatiques et politiques. Nous allons voir maintenant comment se sont réalisées ces actions qui ont soutenu le travail du comité de mobilisation.

Actions politiques

Le conseil d'administration a pris à sa charge, avec le soutien ponctuel du comité de mobilisation et de membres, une partie de l'action de revendication, au cours de la dernière année, par la réalisation de plusieurs actions politiques.

Ce type d'action visait deux objectifs. Premièrement, la CTROC fait connaître ses revendications auprès des acteurs politiques du Québec. En plus de les informer, la Coalition espère recueillir des appuis et des engagements de la part des partis politiques, députés, ministres et autres représentants des organisations politiques. Deuxièmement, les actions politiques veulent imposer une rencontre avec la CTROC au Ministre de la Santé et des Services Sociaux. Lors de cette rencontre, la Coalition souhaite recevoir les engagements clairs du Ministre pour un rehaussement important du financement à la mission des organismes communautaires en santé et services sociaux ainsi que pour une transformation du mode de gestion du soutien financier (PSOC) vers l'atteinte de seuils plancher de financement basés sur le principe « pour activité comparable, financement comparable ».

Afin de rencontrer ces objectifs, la CTROC a utilisé divers moyens de pression. Pour commencer, elle a fait parvenir au Ministre de la Santé et des Services sociaux une lettre demandant une rencontre. Parallèlement, une demande de rencontre écrite fut envoyée aux deux partis d'opposition à l'Assemblée nationale du Québec : l'Action démocratique du Québec et le Parti Québécois. Il résulta de ces envois deux rencontres avec des députéEs du PQ, une correspondance avec un député de l'ADQ et une rencontre avec l'attaché politique du ministre de la santé et des services sociaux, représentant du Parti Libéral du Québec. Les résultats de ces démarches, sur le plan des engagements politiques, furent minces. Le Parti Québécois a indiqué qu'il portait un intérêt pour nos revendications, alors que l'attaché politique du PLQ indiquait que le Ministre Couillard ne voulait pas rencontrer la CTROC avant la fin des travaux administratifs entre le MSSS et les organismes communautaires. Selon lui, les seuls engagements possibles seront faits sur les recommandations du comité conjoint MSSS-Agences-Organismes communautaires (Comité de valorisation et consolidation de l'action communautaire du MSSS), plutôt que sur les demandes de la CTROC.

Dans le même ordre d'idée, la CTROC a organisé une conférence de presse et un communiqué de presse en février 2008 demandant une rencontre d'urgence avec le Ministre. De plus, un communiqué de presse dénonçant le peu de fonds destiné au communautaire dans le budget 2008-2009 du gouvernement du Québec fut produit.

Dans le cadre des études des crédits destinés aux services sociaux, le PQ, représenté par Louise Harel, invita la CTROC pour se pencher sur l'analyse des crédits et produisit nombre de questions à poser au Ministre SSS dans le cadre de la commission parlementaire étudiant les crédits du MSSS. Notons que le député Caire de l'ADQ a aussi reçu des questions afin qu'il les pose au Ministre SSS dans le cadre de la même commission parlementaire. Ainsi, la CTROC, par le biais du délégué de la CTROC (ROC-03), a participé physiquement à la commission parlementaire sur l'étude des crédits. Néanmoins, malgré ces efforts, le ministre de la Santé et des Services sociaux refuse toujours de rencontrer la CTROC.

Actions médiatiques

Les actions médiatiques lient les travaux du Conseil d'administration, du comité mobilisation et du comité communication/visibilité. En effet, l'apparition de la CTROC dans l'espace public rencontre aussi bien l'objectif d'énoncer ses positions officielles, de faire avancer ses revendications financières que de faire connaître la Coalition par la population. Sous cet angle, les actions médiatiques sont réunies sous un même volet.

La première action médiatique de cette année fut la tenue d'une conférence de presse, le 23 octobre 2007, pour annoncer le début de la campagne de visibilité : *Les organismes communautaires... du monde à découvrir*. De plus, la CTROC a publié un communiqué de presse dénonçant le rapport Castonguay. Il s'en suivit plusieurs entrevues médiatiques sur la position de la CTROC. En février 2008, la CTROC organisa une conférence de presse nationale et des

entrevues pour dénoncer le manque d'écoute du Ministre et dénoncer l'actuelle gestion du PSOC. Plus tard, lors de la présentation de son budget 2008-2009 par le gouvernement du Québec, la Coalition publiera un communiqué de presse dénonçant le peu de crédits alloué. Finalement, un communiqué de presse dénonçant les allégations de Denis Lessard prétendant que les pratiques de mauvaise gestion sont répandues dans les organismes communautaires, le tout, suivi de la rédaction d'une lettre ouverte demandant la rétractation des propos du journaliste Denis Lessard et de La Presse termine les interventions médiatiques de la CTROC.

Actions de visibilité

En mai 2007, le comité mobilisation est scindé en deux : un comité communication est créé formellement et le comité mobilisation demeure. Le comité communication a comme mandat de permettre à la population de mieux connaître les groupes communautaires et conséquemment de bonifier le capital de sympathie. Il est clair que la population ne connaît pas les groupes communautaires, leurs impacts dans notre société, les valeurs qu'ils prônent, les actions qu'ils mettent de l'avant et qu'ils portent... Les membres de la CTROC souhaitent que les gens comprennent qui sont les groupes communautaires, qu'ils cessent d'être perçus comme des revendicateurs d'argent, sans plus. Il est donc clair que le comité communication ne peut porter les revendications financières de la CTROC. Ces revendications seront donc portées par le comité mobilisation, le sous-comité sur le financement et le comité recherche qui auront comme mandat, notamment de soutenir la CTROC dans ses travaux concernant le financement des organismes communautaires. Les membres de la CTROC mentionnent que lorsque la population connaîtra les groupes communautaires, leurs revendications financières seront peut-être cautionnées par cette même population.

C'est donc en septembre 2007 que le comité communication (qui deviendra le comité visibilité en février 2008) prend réellement son envol. Au cours de la dernière année, les membres du comité se sont rencontrés à 16 reprises.

Au cours de la dernière année, le comité a vu à l'élaboration de communiqués de presse et de la pochette de presse, à l'embauche de contractuels afin de lancer la campagne de visibilité, à la publication d'articles promotionnels pour la campagne de charme (affiches – cartes postales), à l'élaboration d'un slogan visant à promouvoir les groupes communautaires, au changement du logo de la CTROC, à la tenue d'une conférence de presse visant à lancer la campagne de charme, à l'évaluation et la planification des suites de cette campagne. De plus, le comité a dressé un plan d'action propre au comité permettant d'actualiser les actions retenues dans le cadre de la rencontre nationale. Dans ce plan d'action, le comité réalisa l'achat d'un nom de domaine internet, élaborera un canevas du site web de la CTROC, veilla à la parution de plusieurs « brèves communautaires » et d'un bulletin de liaison. Le comité prépare aussi la tenue d'une action de visibilité pour la journée nationale de l'action communautaire. Cette préparation se fait par l'élaboration d'un canevas permettant d'uniformiser les actions tenues dans les régions, et ce, dans le cadre de la semaine du 23 octobre 2008 et par la recherche de porte-parole connus pour la CTROC. Les coûts inhérents aux diverses possibilités d'action pour le 23 octobre furent évalués. Notons finalement que la CTROC a instauré une veille médiatique qui a entraîné la

rédaction et la parution de trois communiqués de presse (réaction au rapport Castonguay, réaction au budget du gouvernement du Québec et réaction à un article de La Presse sur la gestion du communautaire).

Actions de négociation

Le travail de négociation avec le MSSS est essentiellement accompli par la délégation au comité de valorisation et de consolidation de l'action communautaire du MSSS. La somme de travail investie par les différents délégués de la CTROC est impressionnante. En tout, cela a nécessité pas moins de vingt-cinq (25) rencontres, qu'elles soient téléphoniques, physiques, en comité restreint ou en comité élargi. Ces rencontres ont demandé lecture, appropriation, réflexion et analyse et consultation. Ces rencontres se sont déroulées dans le cadre de 4 comités et sous-comités de travail distincts avec le MSSS :

- le Comité valorisation et consolidation de l'action communautaire,
- le sous-comité sur la reddition de compte,
- le sous-comité sur les modes de soutien financier,
- le sous-comité sur le financement.

Mandat du Comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux :

- Permettre l'échange d'informations et la recherche de solutions concernant diverses questions relatives au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).
- Rechercher des solutions concrètes aux différentes problématiques que vivent les organismes communautaires.
- Élaborer et établir une stratégie commune, afin de valoriser, préserver et consolider le PSOC eut égard aux disponibilités financières dont disposera le ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Convenir de mesures concernant la gestion du PSOC à la suite des recommandations contenues dans le rapport du vérificateur général¹, à ce sujet.

Voici un bref compte rendu des travaux complétés ou en cours

Reddition de compte (complété)

Les travaux sont terminés, le document a été adopté au comité valorisation et consolidation de décembre 07. Il est disponible sur le site du ministère dans la section *nouvelles publications*. Il a été transmis aux organismes via les Agences de chacune des régions. L'année 2008-09 sera une année de transition et l'application se fera sur l'année 2009-10. Ce qui nous donnera amplement le temps d'en faire une appropriation avec nos membres.

1. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR L'ANNÉE 1995-1996, Action du gouvernement relativement aux organismes communautaires de la santé et des services sociaux et à la santé mentale, Chapitre 4, 36 p.

Cadre de référence concernant les modes de financement (presque complété)

Le mandat du Sous-comité sur les modes de financement est de déterminer le ou les mode(s) de soutien financier s'inscrivant dans la définition du PSOC, en vue d'une harmonisation des pratiques dans le réseau de la santé et des services sociaux. Plus précisément, le sous-comité poursuit les objectifs suivants : définir la notion de mode de financement des organismes communautaires et circonscrire celui ou ceux des trois modes (à partir des trois modes actuels de financement des organismes communautaires que sont le soutien à la mission globale, le financement par entente de services et le financement par projets ponctuels) devant être rattaché(s) au PSOC².

Dans les faits, le MSSS tenait à intégrer les 3 modes de financement au PSOC puisque, à l'heure actuelle, toutes les Agences utilisent les 3 modes et en font leur reddition de comptes à même le programme SOC. Il s'agit d'un acte administratif.

Nous avons émis nos craintes à l'effet que le PSOC devienne un fourre-tout et soit ouvert à toutes sortes d'organismes et que le financement à la mission soit utilisé afin de répondre aux besoins de services des CSSS. Tout au long des travaux, nous avons eu la préoccupation de conserver la définition des organismes communautaires contenue dans la brochure actuelle; de nous assurer que le financement à la mission est la vocation première et principale du PSOC et que les 2 autres modes sont accessoires; de nous assurer que le soutien par entente est conforme à la réalité actuelle (activités spécifiques), c'est-à-dire qu'il s'agit d'ententes gérées par les Agences ou le Ministère – les ententes de services relevant des CSSS sont exclues du PSOC – les ententes sont davantage liées à des budgets spécifiques qui eux, sont liés à des orientations régionales d'Agence ou ministérielles. Elles sont en lien avec la mission de l'organisme concerné et demandent une reddition de compte particulière. Il peut aussi s'agir d'une entente avec un organisme provenant d'un autre ministère et reconnu par cet autre ministère (ex : Défense des droits, organismes familles, ...)

Après plusieurs séances de travail, le cadre de référence est allé en consultation dans les Agences et dans les instances représentatives des organismes communautaires. La consultation est maintenant terminée et le sous-comité aura à revoir certains éléments à la lumière de la consultation.

Pour notre part suite à la consultation des 16 régions, la CTROC a transmis son avis au ministère. Celui-ci comprend les éléments de convergence des 16 régions. Les principaux points qui ont été soulevés sont :

- chiffrer la prépondérance du financement à la mission sur les autres modes de financement avant l'application du cadre de référence (pour s'assurer de l'aspect accessoire et marginal des 2 autres modes) ;

- s'assurer d'un mécanisme de transfert du financement pour activités spécifiques en financement à la mission lorsqu'il y a récurrence – permanence et congruence avec la mission ;

² Il est entendu que le soutien à la mission globale est inhérent au PSOC.

- définir et baliser davantage les objectifs et la nature du financement par activités spécifiques pour éliminer toute confusion possible ;
- introduire les facteurs d'exclusion au cadre dont ceux de la brochure PSOC actuelle et ceux du cadre de référence pour l'application de la politique.

Sous-comité sur le financement des organismes communautaires (en phase de décollage)

Le mandat du sous-comité de travail sur le financement des organismes communautaires dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires se libelle ainsi : « Analyser la situation du financement des organismes communautaires et émettre des recommandations sur les perspectives de financement des organismes communautaires [*au Comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux*] » (Plan de travail 2007-2009 du Comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux).

À l'heure actuelle, la CTROC a accepté de participer à une première rencontre de ce sous-comité. Notre objectif est de vérifier si le sous-comité a la marge de manœuvre nécessaire pour tenir en compte nos préoccupations et faire des recommandations au Ministre. En effet, les délégués du communautaire souhaitent pouvoir soulever certains enjeux concernant l'impact du rehaussement financier des organismes par programme service et par priorité ministérielle. Ce n'est qu'en prenant connaissance du plan de travail proposé que nous serons vraiment en mesure de décider de la suite des choses.

Actions de recherche

Lors de la rencontre nationale de novembre 2007, l'assemblée générale dissout le comité de soutien aux négociations tout en créant un comité ad-hoc de recherche argumentaire. Le mandat de comité consiste à doter la CTROC d'un argumentaire solide pour soutenir ses revendications financières. Pour y arriver, la CTROC se propose de faire une recherche exhaustive sur les réalités financières des organismes communautaires en santé et services sociaux. Cette recherche se fera en deux volets : les demandes financières réelles des groupes communautaires et l'évaluation des besoins sur la base du financement seuil plancher par typologie. Un questionnaire fut construit par le comité recherche sur ces deux volets. Ce questionnaire devrait être complété par les différentes TROC/ROC au cours des prochaines semaines et fournir les données nécessaires pour construire cette argumentation. Notons qu'une recherche parallèle sur des données existantes concernant cette question se réalise afin de compléter le questionnaire.

Actions de vie associative

En 2004, dans le cadre d'une rencontre nationale, les membres de la CTROC ont mis sur pied un comité ayant pour mandat d'évaluer le fonctionnement du regroupement. Plusieurs difficultés organisationnelles ont été mises au jour. Le comité a donc été mandaté pour proposer un modèle de gestion permettant de pallier à ces difficultés. En 2005, la Coalition adoptait le modèle de gestion proposé, soit le modèle coalitif. Conséquemment, les règlements généraux ont été

modifiés et dûment adoptés en mai 2007. Considérant qu'il y a plus de deux ans que la CTROC fonctionnait en conformité avec le mode de gestion adopté, les membres ont mandaté un comité pour en faire l'évaluation.

Le comité s'est rencontré formellement à trois reprises. Les actions suivantes ont été réalisées : Élaboration d'une mise en contexte ; Communication avec des membres de l'ancien CA et ceux du nouveau CA ; Élaboration d'une grille d'évaluation ; Distribution de la grille à tous les membres ; Compilation et analyse des résultats ; Élaboration de recommandations. Les recommandations seront discutées lors de l'AGA de mai 2008.

En ce qui a trait à la grille d'évaluation, ce sont 9 régions qui y ont répondu, ajoutons à cela les réponses du coordonnateur et les résultats des entrevues effectuées auprès de certains membres du CA.

En constat général, mentionnons que la structure semble adéquate. Cependant, les difficultés résident dans son application (implication insuffisante, distribution des pouvoirs qui n'est pas claire, rôles qui ne sont pas clairs, diffusion de l'information, ...). Le comité fonctionnement poursuit ses travaux afin de mettre en œuvre l'application des recommandations de l'évaluation.

Les finances

La situation financière précaire de la CTROC est un enjeu tant sur le plan d'action que dans la vie associative. En effet, les revenus actuels obligent la CTROC à fonctionner avec une seule ressource humaine à la permanence. Cette limite en moyens impose à la CTROC de réduire ses ambitions et de ne réaliser qu'une petite quantité d'actions. De plus, cette difficile situation financière nécessite un plus grand investissement des comités et du conseil d'administration pour réaliser le plan d'action. Parallèlement, cela augmente évidemment les frais de déplacement et de communication.

Les charges salariales et les dépenses en frais de déplacement sont sans aucun doute les deux postes budgétaires qui accaparent le plus les finances. Les frais de déplacement sont très onéreux à la CTROC, car elle regroupe 16 TROC/ROC de régions administratives différentes du Québec qui doivent se déplacer pour se réunir.

Les rencontres nationales, essentielles à la vie associative et aux décisions menant à l'action, génèrent des coûts importants, autant pour la CTROC que pour les TROC/ROC. En plus de la location des salles de rencontre, les frais des rencontres nationales incluent les coûts de secrétariat et de la présidence d'assemblée, les frais du matériel bureautique et les dépenses du coordonnateur. Notons que les TROC/ROC assument une grande partie des frais de déplacement et d'hébergement, lors des trois assemblées générales des membres. Ces dépenses ne sont pas comptabilisées dans les budgets de la CTROC, mais elles sont importantes pour les TROC/ROC et influencent sur la participation et l'implication des régions dans la vie associative.

Une partie importante des dépenses de la CTROC de la dernière année découle de la campagne de visibilité de la CTROC. Le lancement de la campagne, avec le support d'agentes de communication, utilisa les fonds fournis par une cotisation spéciale des TROC/ROC de 2007.

Par ailleurs, le départ de la coordonnatrice au mois de juin et son remplacement au mois de novembre a permis à la CTROC d'économiser cinq mois de salaires et de charges. Cela nous a permis de terminer l'année financière avec un léger surplus. Le surplus accumulé permettra à la CTROC d'avoir une marge de manœuvre pour le financement de ses actions pour la prochaine année.

Il est urgent que la CTROC augmente son financement de base à la mission. En ce sens, une demande PSOC de 170 800\$, conforme au seuil plancher de la CTROC, fut déposée au MSSS. L'augmentation des revenus de la CTROC pourrait servir à l'ajout d'une ressource humaine pour soutenir la coordination dans son travail. Du coup, il sera plus facile de réaliser le plan d'action de la CTROC.

Les comités de la CTROC et leurs membres

Conseil d'administration :

Mandat :

Veiller à la saine gestion de la CTROC, assurer les suivis, gestion des ressources humaines et prendre les décisions entre les Rencontres nationales.

Composition :

Sébastien Rivard (RIOCI Montréal), Linda Déry (ROC Laurentides), Carole Boucher (TROC 10 Nord du Québec), Manon Ouellet (TROC 02 Saguenay-Lac-St-Jean), Marie-Noëlle Girard (CTROC), Patrick C. Pilotte (CTROC).

Comité communication/Comité visibilité :

Mandat :

Permettre à la population de mieux connaître les organismes communautaires et conséquemment de créer ou bonifier le capital de sympathie. Afin d'éviter de créer une confusion dans les messages, le comité n'a pas le mandat de porter les revendications financières de la CTROC.

Composition :

Richard Sévigny (TROCA Outaouais), Stéphanie Deschênes (TROC 02 Saguenay-Lac-St-Jean), Carole Boucher (TROC 10 Nord du Québec), Geneviève Giguère (ROC-Gaspésie-Les Îles), Maya Fernet (TROC Lanaudière), Patrick C. Pilotte (CTROC).

Comité mobilisation :

Mandat :

Élaborer un plan de mobilisation permettant de porter nos revendications financières et ce, dans le but d'obtenir une reconnaissance et un financement propres à consolider l'ensemble des organismes communautaires.

Composition :

Claudy Harvey (ROC Estrie), Manon Ouellet (TROC 02 Saguenay-Lac-St-Jean), Richard Sévigny (TROCA Outaouais), Geneviève Giguère (ROC-Gaspésie-Les Îles), Patrick C. Pilotte (CTROC).

Comité ad-hoc sur la recherche argumentaire :

Mandat :

Soutenir la CTROC dans ses travaux concernant le financement des organismes communautaires. Ses tâches sont d'établir un portrait concernant la situation du financement des OCASSS dans le cadre du PSOC (la somme des demandes des OCASS, la somme du financement total des OCASS), d'établir un portrait concernant les demandes, d'argumenter les typologies et les seuils plancher, de documenter les écarts entre les seuils plancher et le financement réel des groupes communautaires.

Composition :

Geneviève Giguère (ROC-Gaspésie-Les Îles), Jacinthe Godard CROC Abitibi-Témiscamingue), Patrick C. Pilotte (CTROC).

Comité fonctionnement :

Mandat :

Procéder à l'évaluation du modèle coalitif.

Composition :

Carole Boucher (TROC-10 Nord du Québec), Jacinthe Godard (CROC Abitibi-Témiscamingue), Patrick C. Pilotte (CTROC).

Comité Soutien aux négociations (dissout)

Composition :

Marie-Claire Jean (TROC Chaudière-Appalaches), Nathalie Lagacé (TROC Côte-Nord), Maxime Bergeron-Laurencelle (CDC Laval).

Comité recrutement

Mandat :

Recruter une ressource humaine pour combler le poste de coordination de la CTROC.

Composition :

Sébastien Rivard (RIOC Montréal), Manon Ouellet (TROC 02 Saguenay-Lac-St-Jean), Chantal Sullivan (TROC Lanaudière)

Délégation au comité valorisation et consolidation de l'action communautaire du MSSS :

Mandat :

Permettre l'échange d'informations et la recherche de solutions concernant diverses questions relatives au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ; Rechercher des solutions concrètes aux différentes problématiques que vivent les organismes communautaires ; Élaborer et établir une stratégie commune, afin de valoriser, préserver et consolider le PSOC eut égard aux disponibilités financières dont disposera le ministère de la Santé et des Services sociaux ; Convenir de mesures concernant la gestion du PSOC à la suite des recommandations contenues dans le rapport du vérificateur général, à ce sujet.

Composition :

Linda Déry (ROC Laurentides), Chantal Sullivan (TROC Lanaudière), Évelyne Langlois (MAC Bas-St-Laurent), Maxime Bergeron-Laurencelle (CDC Laval), Sylvie Tremblay (ROC 03 Québec), Marie-Noëlle Girard (CTROC), Patrick C. Pilotte (CTROC).

Délégation Sous-comité reddition de comptes (travaux terminés) :

Mandat :

Sous-comité formé afin de tracer des balises de reddition de comptes dans l'optique de : baliser la reddition de comptes liée au financement à la mission, préserver le rapport d'activités annuel en tant que principal outil de reddition de comptes, outiller les groupes dans le respect de leur autonomie.

Délégation Sous-comité sur les modes de financements (en cours) :

Mandat :

Sous-comité formé afin de tracer des balises sur les modes de financement utilisés par le MSSS pour soutenir les organismes communautaires.

Composition :

Linda Déry (ROC Laurentides), Chantal Sullivan (TROC Lanaudière), Sylvie Tremblay (ROC 03 Québec),

Délégation Sous-comité sur le financement (en création) :

Mandat :

Analyser la situation du financement des organismes communautaires et émettre des recommandations sur les perspectives de financement des organismes communautaires.

Composition :

Linda Déry (ROC Laurentides), Chantal Sullivan (TROC Lanaudière), Maxime Bergeron-Laurencelle (CDC Laval)

Comité Fondation Chagnon (dissout) :

Mandat :

En février 2007, un comité est formé afin de bien évaluer la situation dans les régions, analyser les enjeux de façon globale et recommander des actions à entreprendre s'il y a lieu.

Composition :

Chantal Sullivan (TROC Lanaudière), Johanne Wagner (TROCA Outaouais), Sébastien Rivard (RIOCI Montréal)

Délégation Réseau national de Vigilance (dissout) :

Mandat :

À la suite de l'élection du gouvernement Charest, un appel fut lancé à toutes les organisations sociales — syndicales, féministes, communautaires, écologistes, étudiantes, de quartier, de solidarité internationale, etc. — pour qu'elles se joignent au Comité de mobilisation afin de réaliser le plus grand regroupement possible des forces pour lutter contre les politiques néolibérales du gouvernement Charest.

Composition :

Johanne Nasstrom (TROC Montérégie)

Délégation Réseau Albert-Saint-Martin :

Composition :

Maxime Bergeron-Laurencelle (CDC Laval)

Délégation Réseau Québécois de l'action communautaire autonome :

Composition :

Patrick C. Pilotte (CTROC), Richard Sévigny (TROCA Outaouais)

Délégation Coalition Solidarité Santé :

Composition :

Marie-Noëlle Girard (CTROC), Sébastien Rivard (RIOCI Montréal)

Membres de la CTROC

CDC Laval	Corporation de développement communautaire de Laval
CROC-AT	Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
MAC BSL	Mouvement action communautaire Bas-St-Laurent
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
ROC-03	Regroupement des organismes communautaires de la région 03
ROC-Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
ROC-GÎM	Regroupement des organismes communautaires Gaspésie – Îles de la Madeleine
ROCL	Regroupement des organismes communautaires des Laurentides
TROC-02	Table régionale des organismes communautaires du Saguenay – Lac-St-Jean
TROC-CN	Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord
TROC-10	Table régionale des organismes communautaires du Nord du Québec
TROCAO	Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
TROCCA	Table régionale des organismes communautaires de Chaudière – Appalaches
TROC-CQ/M	Table régionale des organismes communautaires du Centre du Québec et de la Mauricie
TROCL	Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière
TROCM	Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie